



## SECTION II – DÉCLARATIONS

1. Détails relatifs à la faillite :

Numéro du dossier de la faillite :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de la faillite :

			ANNÉE				MOIS				JOUR									

2. Veuillez indiquer les causes de la faillite :

---

---

---

3. Existe-t-il un lien entre votre faillite et vos activités professionnelles ?  Oui  Non *Expliquez :*

---

---

---

4. Quelle était la provenance de vos revenus au moment de votre faillite ?

---

---

---

5. Quelles sont la provenance et la nature de toutes les créances figurant au bilan relatif à la faillite ?

---

---

---

6. Est-ce qu'il y a des individus impliqués à titre de créancier dans votre faillite ?

Oui  Non *Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom de vos créanciers et la nature de vos liens avec ces personnes.*

---

---

---

7. Des intervenants du domaine du courtage immobilier ou hypothécaire ont-ils été impliqués dans votre faillite en tant que créanciers ? (Ex. : client, autre courtier, dirigeant d'agence ou agence)

Oui  Non *Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom de vos créanciers et la nature de vos liens avec ces personnes.*

---

---

---

8. Y a-t-il eu ou y a-t-il présentement une ou des oppositions à votre libération ou préavis d'opposition ?

Oui  Non *Si c'est le cas, pour quels motifs ?*

---

---

---

9. Y a-t-il eu ou y a-t-il présentement des procédures afin qu'un créancier soit autorisé à vous poursuivre, malgré la faillite ?

Oui  Non *Si c'est le cas, pour quels motifs ?*

---

---

---

10. Si vous avez répondu « Oui » à la question 9, est-ce que la requête a été accordée ?  Oui  Non

11. Si vous n'êtes pas encore libéré, quelle est la date prévue de votre libération ?

			ANNÉE				MOIS				JOUR									

Effacer les données

## SECTION II – DÉCLARATIONS (SUITE)

12. Quelles sont les conditions liées à votre libération, le cas échéant?

---

---

---

13. Malgré votre libération, existe-t-il des dettes pour lesquelles vous n'êtes pas libéré, notamment en application de l'article 178 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*?  Oui  Non *Dans l'affirmative, quelles sont-elles?*

---

---

---

14. Avez-vous été administrateur ou dirigeant d'une compagnie qui a déjà fait faillite?  Oui  Non

15. Expliquez pourquoi la protection du public ne serait pas compromise par votre situation si vous deviez exercer des activités de courtage immobilier ou hypothécaire.

---

---

---

16. Si vous êtes titulaire d'un permis délivré par l'OACIQ, l'article 10 du *Règlement sur la délivrance des permis de courtier ou d'agence* prévoit que vous devez transmettre sans délai à l'OACIQ toute modification à un renseignement ou document requis par la *Loi sur le courtage immobilier* ou ce règlement. Ainsi, si votre faillite date de plus de quelques jours, pourquoi n'en n'avez-vous pas informé l'OACIQ?

---

---

---

## SECTION III – DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je déclare que tous les renseignements contenus à la présente demande sont exacts. **Je m'engage à informer sans délai l'OACIQ de tout changement à ces renseignements.**

**X**

SIGNATURE

Date: 

ANNÉE			MOIS		JOUR

### CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements recueillis dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande de délivrance de permis, ainsi qu'à la mise à jour de vos renseignements. Vous devez fournir tous les renseignements demandés, à défaut de quoi nous ne pourrions procéder au traitement de votre demande. Toute fausse représentation entraînera la révocation du permis.

L'OACIQ traite de façon confidentielle tous les renseignements personnels qu'il recueille, conformément aux dispositions des lois applicables. Seuls les membres du personnel de l'OACIQ dont les fonctions le requièrent pourront accéder à ces renseignements. Ces renseignements ne seront utilisés qu'aux fins de l'application de la *Loi sur le courtage immobilier*, L.R.Q., c. C-73.2, et de ses règlements. Ils pourraient être utilisés à d'autres fins, dans les cas prévus par la loi. Ils ne pourront être communiqués à d'autres personnes ou organismes que dans les cas où la loi le permet ou avec votre consentement.

Les renseignements et dossiers que l'Organisme détient à votre sujet sont conservés à son siège social. Sous certaines réserves, la loi vous reconnaît le droit d'y avoir accès ou de requérir leur rectification.

**Organisme d'autorégulation du courtage immobilier du Québec**

4905, boulevard Lapinière, bureau 2200, Brossard (Québec) J4Z 0G2

Tél. : 450 462-9800 ou 1 800 440-7170 • Téléc. : 450 676-3513 • certification@oaciq.com • oaciq.com

Effacer les données